

municipalité de Saint-Jacques le Mineur, comté de Laprairie, le lot n° 1, du cadastre officiel de Saint-Jacques le Mineur, et l'annexer, pour les fins scolaires, à la paroisse de Saint-Philippe, dans le même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1898.—*Gazette officielle*, 4 décembre dernier.

— — —
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—
AVIS.

De détacher les lots 39, 40, 41, 44 et 45 du premier rang du canton de Clapham, de la municipalité scolaire de Clapham, comté de Pontiac, et les annexer à la municipalité scolaire de Leslie, même comté, pour fins scolaires. *Gazette officielle*, 4 décembre dernier.

— — —
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination d'un syndic.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 3 décembre courant (1897), de nommer le Révd M. B. S. T. Marriott, syndic d'écoles pour la municipalité dissidente de Chambly, comté de Chambly. — *Gazette officielle*, 11 décembre dernier.

— — —
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination d'un Commissaire d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 4 mars courant (1897), de nommer M. Adélaré Lamontagne, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Didace, comté de Maskinongé, en remplacement de M. Joseph Marciel, absent. — *Gazette officielle*, 11 décembre dernier.

— — —
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Demande d'érection d'une nouvelle municipalité scolaire.

Ériger en municipalité scolaire distincte le village de "Ahunts.c." comté d'Hochelega, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 21 janvier dernier (1897).

Cette érection ne devant prendre effet que le premier juillet prochain (1898). — *Gazette officielle*, 11 décembre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination d'un commissaire d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 7 décembre courant (1897), de nommer M. Moïse Godin, commissaire d'écoles pour la municipalité du village de Sainte-Anne, comté de Champlain, en remplacement de feu Prosper Laganire. — *Gazette officielle*, 18 décembre dernier.

— — —
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—
AVIS.

Demande d'érection d'une nouvelle municipalité scolaire.

Ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Robertson & Pope", comté d'Ottawa, le territoire suivant, savoir: Le canton Robertson dans toute sa longueur, sur les rangs I, II, III, IV, V, VI et VII, et les 24 premiers lots dans le canton Pope, sur les rangs II et III.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1898). — *Gazette officielle*, 18 décembre dernier.

— — —
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination des membres du Bureau central d'examinateurs.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par ordre en conseil en date du 2 octobre dernier (1897), d'établir, par proclamation, un bureau central d'examinateurs pour l'examen des candidats catholiques désirant obtenir un brevet d'instituteur ou d'institutrice, et de nommer comme membres et secrétaire de ce bureau, les messieurs dont les noms suivent: le tout conformément à une résolution du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, adoptée le 8 septembre dernier:

Mgr J.-C.-K. Laflamme, recteur de l'Université Laval; M. le Vicaire général Santoire, de Valleyfield, M. l'abbé Gaspard Dauth, de l'archevêché de Montréal, M. l'abbé J.-H. Roy, du